

Sur le procédé

ALKORSOLAR STP

avec modules :

"SPR-Eyy-xxx" et "SPR-Eyy-xxx"-z ou "SPR-Xvv-aaa" et "SPR-Xvv-aaa"-z
"yy" : 19 ou 20, "vv" : 20, 21 ou 22, "xxx" : 310, 320 ou 327,
"aaa" : 327, 335, 345 ou 360, "z" : COM ou BLK
de la société **SUNPOWER**

Titulaires :

RENOLIT BELGIUM NV

Industriepark De Bruwaan 9
B-9700 Oudenaarde
Tél. : 0032 55 33 97 11
Internet : <http://www.alkorproof.com>

EDF ENR SOLAIRE

350 Chemin de Paisy, lieu Dit "Le Tronchon"
FR-69578 LIMONEST CEDEX
Tél. : 04 27 19 43 90
Internet : <http://www.edfenr.com/>

Groupe Spécialisé n° 21 - Procédés photovoltaïques

Famille de produit / Procédé : Module photovoltaïque rigide fixé au-dessus du revêtement d'étanchéité, en pose surimposée

AVANT-PROPOS

Les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction des éléments d'appréciation sur la façon de concevoir et de construire des ouvrages au moyen de produits ou procédés de construction dont la constitution ou l'emploi ne relèvent pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Au terme d'une évaluation collective, l'avis technique de la commission se prononce sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés relativement aux exigences réglementaires et d'usage auxquelles l'ouvrage à construire doit normalement satisfaire.

Version du document

Description	Rapporteur	Président
Prorogation à l'Avis Technique 21/16-60 V1	David LE BELLAC	Franç RAFFALLI

Avis du Groupe Spécialisé

Par décision du Groupe Spécialisé n° 21 - Procédés photovoltaïques de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, en date du 11 mars 2020, la validité de l'Avis Technique **21/16-60_V1** est prolongée jusqu'au 31 mars 2021.